

Conservatoire d'espaces naturels d'Auvergne - Enquête publique portant sur le projet d'effacement de la protection de berge de Bellerive sur la commune de la Roche-Noire

CONSERVATOIRE D'ESPACES NATURELS D'Auvergne

ENQUÊTE PUBLIQUE PORTANT SUR LA DEMANDE D'AUTORISATION UNIQUE AU TITRE DE LA LOI SUR L'EAU CONCERNANT LE PROJET DE TRAVAUX D'EFFACEMENT DE LA PROTECTION DE BERGE DE BELLERIVE SUR LA RIVIERE ALLIER - COMMUNE DE LA ROCHE-NOIRE

**Enquête prescrite par arrêté préfectoral
du 9 mai 2017**

PROCES VERBAL DE SYNTHESE DES OBSERVATIONS ECRITES OU ORALES RECUES PENDANT L'ENQUÊTE PUBLIQUE

**Application de l'article R 123-18 du code de
l'environnement**

Commissaire-enquêteur : Pierre ROSNET

Conservatoire d'espaces naturels d'Auvergne - Enquête publique portant sur le projet d'effacement de la protection de berge de Bellerive sur la commune de la Roche-Noire

L'enquête publique s'est déroulée en mairie de la Roche-Noire du 7 juin au 6 juillet 2017 inclus.

Le commissaire enquêteur s'est tenu à la disposition du public dans cette même mairie :

- Le mercredi 7 juin de 8h00 à 11h30
- Le mardi 20 juin de 8h00 à 11h30
- Le jeudi 6 juillet de 14h00 à 18h00

Au cours de l'enquête plusieurs personnes ou groupe de personnes ont formulé oralement ou par écrit sur le registre des avis ou observations, lesquels peuvent se classer en deux catégories:

- avis ou observations exprimant une opposition au projet, contestant son intérêt au regard d'une possible aggravation du risque inondation ou formulant diverses réserves.
- avis approuvant l'opération.

1 - Avis et observations défavorables au projet, contestant son intérêt, s'y opposant, ou exprimant des réserves:

Il convient de préciser que tous ces avis émanent de personnes ou groupes de personnes résidents ou propriétaires fonciers à Pérignat-ès-Allier.

1-1 Observations formulées oralement le 7 juin auprès du commissaire enquêteur par madame BERNARD Nicole résidant à Pérignat-ès-Allier:

Madame BERNARD fait état d'un document déposé dans sa boîte aux lettres sur lequel figure au recto la copie de l'avis d'enquête et au verso un texte mettant en cause l'intérêt et l'opportunité de l'opération. Une copie de ce document dont l'auteur n'est pas identifié est insérée au registre d'enquête.

1-2 Observations formulées oralement le 7 juin auprès du commissaire enquêteur par monsieur BLATEYRON Gilles propriétaire des locaux commerciaux intermarché à Pérignat-ès-Allier:

Monsieur BLATEYRON qui a pris connaissance du dossier considère que la suppression de la protection de berge envisagée facilitera un déplacement du lit de la rivière en période de crue, déplacement dont les conséquences en termes d'inondation seront aggravées par la présence et la proximité des bassins des gravières.

1-3 Observations formulées oralement le 20 juin auprès du commissaire enquêteur par monsieur et madame ROZIER résidant à Pérignat-ès-Allier qui interviennent également au nom de madame BARBALAT:

Monsieur et madame ROZIER considèrent que les travaux envisagés vont favoriser l'érosion et faciliter une modification du lit de la rivière en cas de crue et une aggravation du risque inondation dans les quartiers bas de Pérignat-ès-Allier. Ils rappellent que lors des dernières crues, les eaux d'inondation venaient de l'aval à partir de Mezel et redoutent

Conservatoire d'espaces naturels d'Auvergne - Enquête publique portant sur le projet d'effacement de la protection de berge de Bellerive sur la commune de la Roche-Noire

qu'ultérieurement elles puissent venir de l'amont à partir de Bellerive avec une vitesse et une force accrues.

1-4 Observations formulées verbalement le 20 juin auprès du commissaire enquêteur par monsieur et madame CHATROUSSE résidant à Pérignat-ès-Allier:

Monsieur et madame CHATROUSSE qui interviennent aussi au nom de madame DELMASURE, expriment les mêmes craintes que les précédents intervenants au regard du risque inondation et considèrent que si ces protections en cause avaient une utilité en 1881, cette utilité demeure aujourd'hui.

1-5 Observations portées au registre d'enquête le 4 juillet par monsieur et madame ROZIER Guy et Danielle:

Les intéressés se référant aux différents débits pris en compte dans le dossier pour la protection du chantier considèrent que les travaux envisagés permettront à la rivière en cas de forte crue de «s'engouffrer dans la brèche» et d'inonder le bas de Pérignat-ès-Allier. Ils demandent l'annulation des travaux en cause.

1-6 Observations portées au registre d'enquête le 4 juillet par madame BERNARD Nicole:

Madame BERNARD exprime son scepticisme sur la non incidence des travaux sur l'écoulement des fortes crues et déplore que l'enquête publique et la réunion d'information annoncée par monsieur le maire de Pérignat-ès-Allier interviennent à des dates aussi proches de celle prévue pour le début des travaux.

Madame BERNARD assimile la protection de berge à une digue.

1-7 Observations portées au registre le 5 juillet par madame VALLET-POUILLARD Monique:

Madame VALLET-POUILLARD expose qu'elle connaît bien le domaine de Bellerive et demande pourquoi depuis 1975 la «digue» n'est plus entretenue; elle considère que la fonction de cette «digue» était de protéger la partie basse de Pérignat-ès-Allier des inondations.

Madame VALLET-POUILLARD souhaite des explications sur le projet.

1-8 Pétition des habitants des quartiers du bas de Pérignat-ès-Allier datée du 21 juin et insérée au registre:

Cette pétition est signée par 20 personnes, dont certaines se sont déjà exprimées individuellement au cours de l'enquête.

Les signataires considèrent que la suppression de la protection de berge de Bellerive permettra aux eaux de crue de «dévaler» vers le bas de Pérignat-ès-Allier et mettra ainsi en péril les habitations et équipements divers de cette zone.

Ils posent la question de la responsabilité en cas de sinistre et déplorent de ne pas avoir été informés préalablement par le maire de ce projet dont ils demandent l'annulation.

1-9 Observations portées au registre le 5 juillet par madame VALLET Nicole (accompagnée de son fils) :

Madame VALLET Nicole signale avoir habité 20 ans à la ferme proche du château de Bellerive, elle «ne voit pas l'intérêt de démolir cette digue» et évoque une possible aggravation du risque inondation.

2 Avis favorables au projet:

2-1 Dans une note du 26 juin annexée au registre d'enquête, la Fédération Départementale pour l'Environnement et la Nature formule un avis par lequel elle approuve l'opération, en préconisant toutefois de limiter au minimum les destructions d'arbres.

2-2 Dans une note du 2 juillet annexée au registre d'enquête, l'association Roche Noire Sauvegarde Environnement formule un avis par lequel elle approuve l'opération.

2-3 Le 6 juillet monsieur COLOMBEY Roger après entretien avec le commissaire enquêteur porte au registre un avis favorable sur l'opération envisagée.

Le commissaire enquêteur le 9 juillet 2017

Pierre ROSNET

